

BIOTOPES OU ÉCUEILS ARTIFICIELS

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE PÊCHE MARITIME A MIS EN MARCHE UN PROGRAMME DESTINÉ À LA CRÉATION DE ZONES PROTÉGÉES AVEC DES ÉCUEILS ARTIFICIELS POUR LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DES RECURS MARINS.

EDELMIR SALICHS DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PÊCHE MARITIME

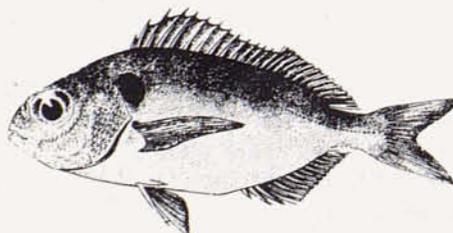
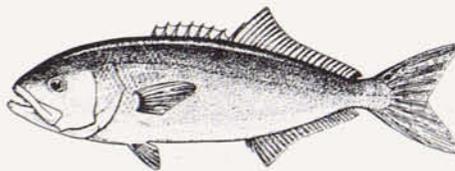
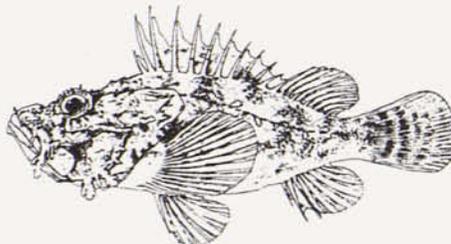
Avec la création de la Direction Générale de Pêche Maritime, l'année 1984, une série d'actes dirigés vers la protection et la conservation des recours marins s'établissent. Un de ces actes a été la création ou le conditionnement de zones protégées par l'installation de biotopes ou écueils artificiels tout au long de la côte catalane. Avec l'installation de ces structures on recherche surtout deux objectifs:

1) Obtenir une amélioration de la production de pêche artisanne (Biotopes de production).

2) Obtenir une protection des prairies de phanérogames marines et des aires côtières essentielles pour le développement des phases juveniles de multitude d'espèces marines (Biotopes de protection).

De cette façon, en cherchant la situation la plus idoine et utilisant des morphologies qui s'adaptent aux fonctions requises, avec les mêmes frais, on couvre des aires d'influence plus grandes que la zone occupée par les constructions elles-mêmes.

Dernièrement, et avec la finalité de faire des cultures marines associées, on utilise les écueils comme soutien de l'infrastructure nécessaire afin d'obtenir une productivité supplémentaire à celle induite par les biotopes.



Ainsi, dans les derniers biotopes conçus, on a prévu la possibilité de faire des cultures d'huitres en long-lines, ancrées aux écueils, et dans les études qui se font actuellement, on prétend tenir compte de cette finalité au moment de faire la distribution spatiale des nouveaux écueils.

Depuis 1984, quand s'est installé le premier biotope dans la zone des Illes Medes, on a posé des structures à d'autres endroits de la côte comme à Salou, à Arenys de Mar, à l'Ampolla et à Calafell, et on a observé l'apparition d'espèces de poisson qui ont occupé les noyaux de structures et leur aire d'influence autant des exemplaires adultes comme en phase d'alevins. Pour la fin de l'année, l'installation d'un nouvel ensemble de structures est prévue dans la zone qui va de la Platja d'Aro jusqu'à Tossa de Mar.

Actuellement, les études sur les conditions du milieu ambiant, pour déterminer la possibilité d'installer deux nouveaux biotopes entre Mongat et el Masnou et Vilanova i la Geltrú et Sitges, sont dans une phase très avancée.

La quantité totale investie jusqu'à maintenant dans l'installation de ces structures est de l'ordre de 100 millions de pessetes. ●